Brevet de Capacité. Ministère de l'Instruction Publique - Université de France - Instruction Primaire - Instruction Primaire Elémentaire.

Numéro d'inventaire : 1979.17295
Auteur(s) : Elony Hector Noël
Type de document : diplôme
Éditeur : Commission d'Instruction Primaire (Melun)
Période de création : 2e quart 19e siècle
Date de création : 1837
Description : Impression N&B, écriture manuscrite à l'encre.
Mesures : hauteur : 388 mm ; largeur : 466 mm
Notes : Diplôme du Brevet de Capacité décerné à Elony, Hector Noël né à Soisy-sur-Ecole dans la Seine-et-Oise le 10 juillet 1819. Délivré à Melun le 29 août 1837, signé par les Membres de la Commission d'Instruction primaire : de Cerval, Laurent, Maloisel, Despatys (Octave), Emon, Lamare et Bourquelot. Rajouté à l'encre : "Vu par nous, Inspecteur général des Etudes, chargé de l'Administration de l'Académie de Paris". Un tampon de l'Académie de Paris.
Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Nom de la commune : Melun
Nom du département : Seine-et-Marne
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Lieux : Seine-et-Marne, Melun

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.
INSTRUCTION PRIMAIRE.

BREVET DE CAPACITÉ.

INSTRUCTION PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

Nous de Cerval, abbé Laurent, Maloisel, Despatys (octave), Emon, Lamare et Bourquelot,

Président et Membres de la Commission d'instruction primaire, séant à Melun, chef-lieu de l'arrondissement de Melun département de Seine et Marne, académie de Paris, nommés par M. le Ministre Secrétaire d'état au département de l'instruction publique, et chargés à ce titre : 1° d'examiner les aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire élémentaire; 2° de délivrer ledit brevet aux aspirants qui en auront été jugés dignes;

Vu le procès-verbal par nous dressé cejourd'hui, et constatant que le sieur Elony hector Noël né le 10 Juillet 1819 à Soisy-sur-Ecole, canton de Milly arrondissement d'Etampes, département de Seine et Oise, a été examiné par nous sur l'Instruction morale et religieuse, la Lecture, l'Écriture, les Éléments de la Langue française et du Calcul, le Système légal des Poids et Mesures, et les premières notions de la Géographie et de l'Histoire, ainsi que sur les procédés et méthodes d'enseignement de ces diverses connaissances;

Vu les articles 4 et 25 de la loi du 28 juin 1833, et les articles 1, 5, 8, 10, 11 et 12 du règlement du Conseil royal en date du 19 juillet 1833;

Estimons que le candidat a fait preuve de la capacité requise pour donner l'instruction primaire élémentaire, et, en conséquence, avons accordé audit sieur Elony hector Noël le présent brevet, pour lui servir et valoir ce que de raison.

Délivré à Melun le Vingt-neuf août 1837.

Signature de l'Impétrant:
Noël Elony

Vu par nous, Inspecteur-général
Du Studium, chargé de l'Administration
de l'Académie de Paris.
Rouelle

Au nom et sous l'autorité de M. le Ministre de l'instruction publique:
Les Membres de la Commission d'instruction primaire,
Bourquelot
Maloisel
De Cerval
Octave Despatys
Lamare
Emon
Laurent